

APPELS A CANDIDATURES

Référence n°002/COFED/PERS/SUB/AON/2019

Dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et la République Démocratique du Congo, la COFED lance 2 appels à candidatures pour un recrutement aux postes ci-après :

- un chargé de programme Infrastructure (Bâtiment) – LOT 1
- un gestion financier (Audit/Contrôle interne) – LOT 2

1. INFORMATIONS SUR LES POSITIONS

Titre du poste: les 2 postes
Type de contrat : Contrat de Travail à durée déterminée avec possibilité de renouvellement
Lieu d'affectation : Kinshasa – Siège de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED
Date de prise de fonction : **15/02/2020**
Date limite de dépôt de candidatures : **10/01/2020** à 15 heures locales de Kinshasa.

2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les termes de références détaillés relatifs aux présents appels à candidatures peuvent être obtenus :

- ✓ Soit auprès du secrétariat du Coordonnateur de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED), Bâtiment de la Direction Générale des Impôts, 2^{ème} étage, Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe/Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- ✓ Ou en téléchargement sur le site de la COFED : www.cofed.cd

3. QUALIFICATIONS REQUISES

Les informations relatives aux qualifications requises sont reprises dans les termes de références qui peuvent être obtenus :

- ✓ Soit auprès du secrétariat du Coordonnateur de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED), Bâtiment de la Direction Générale des Impôts, 2^{ème} étage, Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe/Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- ✓ Ou en téléchargement sur le site de la COFED : www.cofed.cd

4. COMPOSITION DE DOSSIERS ET RECEPTION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés par l'un des appels à candidatures (**UN CANDIDAT NE PEUT POSTULER QUE POUR UN POSTE**) et répondant au profil doivent faire parvenir à la date et heure indiquée ci-dessus, un dossier complet comprenant :

- ✓ Une lettre de motivation avec date de disponibilité à préciser, coordonnées et adresses physiques et électronique, dans laquelle le candidat pourrait fournir toute information complémentaire qu'il juge pertinente et qui n'est pas fournie dans le CV ;

- ✓ Un curriculum vitae du candidat mis à jour;
- ✓ Les copies des diplômes et autres documents démontrant les aptitudes et qualifications du candidat (**les documents originaux seront exigés dans le cas où la candidature est retenue**);
- ✓ Au moins deux références (noms, prénoms, n° de téléphone et e-mail) dont une au moins étant celle du dernier employeur du candidat. Le Comité d'évaluation des candidatures pourrait s'y référer pour d'autres informations sur les aptitudes et les qualités des candidats ;

Les dossiers de candidature complets, portant la mention « **Appels à candidatures n°...../COFED/PERS/SUB/AON/2019, Candidature pour le poste(indiquer le poste correspondant à votre choix) – lot..... (indiquer le lot correspondant à votre choix)** » devront être envoyés/déposés contre récépissé sous pli fermé au plus tard le **10/01/2020 à 15 heures** locales à l'adresse de la COFED ci-dessous :

Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED)
Bâtiment de la direction générale des impôts, 2ème étage
Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe
Kinshasa, République démocratique du Congo
Téléphone : +243 81 555 36 44 Télécopieur : 243 81 555 36 49

Les candidats sont tenus de déposer des dossiers complets. Aucun dossier ne sera retourné aux candidats à la fin de la procédure de sélection.

5. EVALUATION ET ATTRIBUTION DES POSTES.

Le circuit de sélection prévoit :

- ✓ Une phase d'examen du contenu du dossier de candidatures. Au cours de cette phase, tout élément manquant sera un **critère** d'exclusion ;
- ✓ Une phase d'examen des dossiers soumis par rapport aux exigences du poste tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'expérience professionnelle. Cette phase détermine une short- List des candidats éligibles. A ce stade, toute candidature ne répondant pas au profil sera écartée.
- ✓ Une phase de test écrit, à laquelle ne participeront que les candidats figurant sur la liste de présélection et dûment convoqués ;
- ✓ Une phase d'interview, à laquelle ne participeront que les candidats ayant satisfait aux tests écrits et dûment convoqués. Ceux-ci seront convoqués individuellement. Au cours de la phase de l'entretien, une information complémentaire sur les aptitudes et les autres qualités des candidats pourra être appréciée. En effet, la COFED se réserve le droit de saisir toute administration et/ou structure mentionnée dans le CV même si cette structure n'est pas citée comme référence ;
- ✓ Une phase terminale consacrée au choix du candidat final. Cette phase sera déterminée uniquement sur base des candidats ayant satisfait aux résultats des entretiens.